RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00272
Numéro SIREN : 533 337 119
Nom ou dénomination : LEIKH

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005130

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Route du Puy 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 3 3 3 3 7 1 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	8 302	AQ 8 302	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	160 858	AS 128 407	32 450
		Autres immobilisations corporelles	AT	880 923	AU 752 370	128 553
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	6 180	BI	6 180
		TOTAL (II)	BJ	1 056 264	BK 889 080	167 184
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	10	BM	10
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	454 288	BU	454 288
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	24 327	BY 220	24 107
		Autres créances (3)	BZ	198 987	CA	198 987
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	269 832	CE	269 832
		Disponibilités	CF	812 221	CG	812 221
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 233	CI	5 233
		TOTAL (III)	CJ	1 764 902	CK 220	1 764 682
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 821 166	1A 889 300	1 931 866

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 178 496)		DA	178 496
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	17 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	231 993
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	193 701
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	234 598
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	856 638
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	392 555
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	53 233
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	395
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	486 213
	Dettes fiscales et sociales		DY	110 217
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	32 540
	Autres dettes		EA	71
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	1 075 228
	Ecarts de conversion passif*	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 931 866

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	709 110
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 014 004	FB	FC	8 014 004
	Production vendue : biens *	FD	2 619	FE	FF	2 619
	Production vendue : services *	FG	50 723	FH	FI	50 723
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 067 348	FK	FL	8 067 348
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	28 717
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 697
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	8 098 763
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	6 796 448
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(21 050)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	8 899
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	460 772
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	74 306
	Salaires et traitements*				FY	374 739
	Charges sociales (10)				FZ	94 854
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements*				GA	41 933
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	220
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	2 124
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 833 248
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	265 514
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	14 408
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	14 408
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 188
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	2 188
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	12 220
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	277 735

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	859
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	184 501
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	185 360
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 856
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	151 613
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	155 469
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	29 891
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	73 028
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	8 298 532
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	8 063 934
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	234 598

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	28 717
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de la société : SAS LEIKH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 931 867 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 234 599 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 5 ns
* Installations techniques : 4 et 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de bureau :
 3 à 5 ans lineaire et degressif
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	147 145	13 714		160 858
- Installations générales, agencements aménagements divers	779 112	85 184		864 295
- Matériel de transport		159 439	159 439	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 981	4 648		16 628
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	946 539	262 984	159 439	1 050 084
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		6 181		6 181
Immobilisations financières		6 181		6 181
ACTIF IMMOBILISE	946 539	269 165	159 439	1 056 265

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		262 984	6 181	269 165
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		262 984	6 181	269 165
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		159 439		159 439
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		159 439		159 439

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 041	14 367		128 408
- Installations générales, agencements aménagements divers	726 797	15 765		742 562
- Matériel de transport		7 825	7 825	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 832	3 976		9 808
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	854 973	41 933	7 825	889 080
ACTIF IMMOBILISE	854 973	41 933	7 825	889 080

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 234 730 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 181		6 181
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 327	24 327	
Autres	198 988	198 988	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 234	5 234	
Total	234 730	228 549	6 181

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produit a recevoir ttc	49 897
Divers - produits à recevoir	101 400
Total	151 297

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 178 496,00 euros décomposé en 11 156 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 156	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 156	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 074 833 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	392 556	26 833	260 722	105 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486 214	486 214		
Dettes fiscales et sociales	100 776	100 776		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 541	32 541		
Autres dettes (**)	62 747	62 747		
Produits constatés d'avance				
Total	1 074 833	709 111	260 722	105 000

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	403 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 177
(**) Dont envers les associés	14 307

Charges à payer

	Montant
Fact.a.rec.ttç fourn frais g.	117 830
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	55
Associés - intérêts courus	1 429
Dettes provis. pr congés à payer	24 276
Charges sociales s/congés à payer	9 224
Charges sociales - charges à payer	1 671
Etat - autres charges à payer	36 510
Total	190 996

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 234		
Total	5 234		

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS LEIKH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LYSYA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
interets sur emprunt restant à payer	1 511
Autres engagements donnés	1 511
Total	**1 511**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

LEIKH

Société par Actions Simplifiée au capital de 178.496 euros
Siège social : Route du Puy – Lieudit Tabagnon

43260 ST JULIEN CHAPTEUIL

533 337 119 R.C.S LE PUY EN VELAY
N° SIRET : 533 337 119 00010

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2023

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 qui s'élève à la somme de 234.598 euros de la manière suivante :

- Dividendes	234.276 €
- Autres réserves	322 €

Chaque action recevra ainsi un dividende de 21 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2019	31 Décembre 2020	31 Décembre 2021
DIVIDENDE	239.854 €	341.373,60 €	295. 634€
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	0 €	0 €	0 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	239.854 €	341.373,60 €	295 634€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
Le Président

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

LEIKH

SAS au Capital de 178 496 Euros

Route du Puy
Lieudit Tabagnon

43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

RCS LE PUY EN VELAY 533 337 119

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chez COGEP, 30 rue Joannès Carret 69009 LYON Tél : 04 72 77 11 99 Fax : 04 72 77 11 90
SIREN : 399 105 980 NAF : 6920Z

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Aux Associés de la société LEIKH,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 22 juin 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LEIKH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La première partie de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations et stocks.

Dans le cadre de mes appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Je me suis également assuré de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévue de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

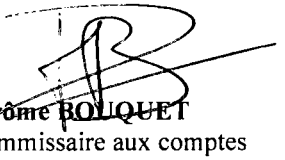
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une

incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 12 mai 2023



Jérôme BOUQUET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 302	8 302		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	160 858	128 408	32 451	33 104
Autres immobilisations corporelles	880 923	752 370	128 553	58 462
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 181		6 181	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 056 265**	**889 080**	**167 184**	**91 566**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10		10	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	454 289		454 289	433 248
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	24 327	220	24 107	12 641
Autres créances	198 988		198 988	100 607
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	269 833		269 833	124 905
Disponibilités	812 222		812 222	673 875
Charges constatées d'avance	5 234		5 234	6 203
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 764 902**	**220**	**1 764 682**	**1 351 479**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 821 167**	**889 300**	**1 931 867**	**1 443 045**

	31/12/2022	31/12/2021
Capital	178 496	178 496
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	17 850	17 850
Réserves statutaires ou contractuelles	231 993	231 993
Réserves réglementées		
Autres réserves	193 701	236 764
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	234 599	252 571
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**856 639**	**917 674**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	392 556	32 686
Emprunts et dettes financières diverses	53 234	2 519
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	395	181
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486 214	381 318
Dettes fiscales et sociales	110 218	98 714
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 541	5 628
Autres dettes	72	4 326
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 075 228**	**525 371**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 931 867**	**1 443 045**

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	8 014 005		8 014 005	6 978 516
Production vendue (biens)	2 620		2 620	1 978
Production vendue (services)	50 724		50 724	54 171
Chiffre d'affaires net	8 067 348		8 067 348	7 034 664

	31/12/2022	31/12/2021
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	28 717	49 507
Autres produits	2 697	2 815
Total produits d'exploitation (I)	8 098 763	7 086 986
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	6 796 449	5 787 068
Variations de stock	-21 051	-50 012
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 900	6 520
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	460 773	438 576
Impôts, taxes et versements assimilés	74 307	48 024
Salaires et traitements	374 740	376 609
Charges sociales	94 854	98 778
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	41 933	52 811
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	220	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 124	1 263
Total charges d'exploitation (II)	7 833 248	6 759 637
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**265 515**	**327 349**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 409	7 193
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	14 409	7 193
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 188	213
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	2 188	213
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**12 220**	**6 980**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**277 735**	**334 329**

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	860	6 005
Sur opérations en capital	184 501	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	185 361	6 005
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 856	
Sur opérations en capital	151 614	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	155 470	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**29 891**	**6 005**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	73 028	87 763
Total des produits (I+III+V+VII)	8 298 533	7 100 185
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 063 934	6 847 613
BENEFICE OU PERTE	**234 599**	**252 571**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Désignation de la société : SAS LEIKH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 931 867 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 234 599 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 5 ns
* Installations techniques : 4 et 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de bureau :
 3 à 5 ans lineaire et degressif
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	147 145	13 714		160 858
- Installations générales, agencements aménagements divers	779 112	85 184		864 295
- Matériel de transport		159 439	159 439	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 981	4 648		16 628
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	946 539	262 984	159 439	1 050 084
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		6 181		6 181
Immobilisations financières		6 181		6 181
ACTIF IMMOBILISE	**946 539**	**269 165**	**159 439**	**1 056 265**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		262 984	6 181	269 165
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**262 984**	**6 181**	**269 165**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		159 439		159 439
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**159 439**		**159 439**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 302			8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 041	14 367		128 408
- Installations générales, agencements aménagements divers	726 797	15 765		742 562
- Matériel de transport		7 825	7 825	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 832	3 976		9 808
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	854 973	41 933	7 825	889 080
ACTIF IMMOBILISE	**854 973**	**41 933**	**7 825**	**889 080**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 234 730 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 181		6 181
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 327	24 327	
Autres	198 988	198 988	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 234	5 234	
Total	**234 730**	**228 549**	**6 181**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produit a recevoir ttc	49 897
Divers - produits à recevoir	101 400
Total	**151 297**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 178 496,00 euros décomposé en 11 156 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 156	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 156	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 074 833 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	392 556	26 833	260 722	105 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486 214	486 214		
Dettes fiscales et sociales	100 776	100 776		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 541	32 541		
Autres dettes (**)	62 747	62 747		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 074 833**	**709 111**	**260 722**	**105 000**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	403 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 177
(**) Dont envers les associés	14 307

Charges à payer

	Montant
Fact.a.rec.ttc fourn frais g.	117 830
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	55
Associés - intérêts courus	1 429
Dettes provis. pr congés à payer	24 276
Charges sociales s/congés à payer	9 224
Charges sociales - charges à payer	1 671
Etat - autres charges à payer	36 510
Total	**190 996**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 234		
Total	**5 234**		

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS LEIKH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LYSYA.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société à signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
interets sur emprunt restant à payer	1 511
Autres engagements donnés	1 511
Total	**1 511**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles